

Annie Desnoyers

2015/01/01

⌘ Orthographe

Le système d'écriture du français: son évolution, son état actuel et futur

Annie Desnoyers est linguiste et membre fondatrice du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF). Son article est la transposition écrite d'un atelier qu'elle a animé à quelques reprises, notamment au congrès de l'Association québécoise des professeurs de français de 2013. L'auteure nous invite à réfléchir sur la notion de langue et les façons de la coder à l'écrit, et met en perspective les rectifications orthographiques de 1990.

Depuis une dizaine d'années, il a beaucoup été question des rectifications de l'orthographe de 1990 un peu partout au Québec et dans le reste de la francophonie; plus spécifiquement, dans les pages de *Correspondance*, une dizaine d'articles ont été publiés à ce sujet (voir page 24). De façon à prendre un certain recul, à offrir une perspective plus large, nous effectuerons ici un zoom arrière et survolerons l'évolution du système d'écriture du français, d'hier à demain. Il sera d'abord question d'un élément essentiel pour comprendre les

La différence entre une langue et son système d'écriture

Δεδομένα ἡμετέρας
FINES TISANES INUITES



Délice boréal

ᑭᑭᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ

Mamaittuqutik
Labrador

Poids net 1,5 g

Tableau 1
Écriture crie-inuktitute

Vous constatez que vous obtenez ce qui est écrit juste en dessous avec l'alphabet latin, soit Mamaittuqutik. Alors, d'après vous, les deux lignes sont-elles de l'inuktitut? Si vous les lisiez à un locuteur de l'inuktitut, comprendrait-il les deux? Oui, bien sûr, parce qu'il s'agit de la même langue, transcrite dans deux systèmes d'écriture différents.

Maintenant, toujours à l'aide du tableau de correspondance, transcrivez en alphabet cri-inuktitut la phrase *Papa a vu sa luge*.

Lisez ensuite les deux phrases à voix haute et demandez-vous si les deux sont en

français. Si vous les lisiez à un locuteur de l'inuktitut, comprendrait-il le message? Non, parce que dans les deux cas il s'agit d'une phrase en français, écrite à l'aide de deux systèmes d'écriture différents.

On saisira donc un peu mieux maintenant la distinction entre une langue et son système d'écriture. Et c'est justement parce que ce sont deux réalités distinctes que l'on peut modifier l'orthographe sans modifier la langue. Deux exemples dans l'histoire des langues du monde illustrent bien cette dualité et ses possibles conséquences. Le premier est le turc : le 1^{er} janvier 1929, une loi décrétée par Atatürk fait en sorte que, du jour au lendemain, l'alphabet latin doit obligatoirement remplacer l'alphabet arabe pour transcrire cette langue. Gros changement, n'est-ce pas? Un peu plus radical, quand même, que les rectifications de 1990! Le deuxième exemple est le kirghize, la langue officielle du Kirghizistan (avec le russe) : on a écrit cette langue avec l'alphabet arabe, puis avec l'alphabet latin de 1928 à 1940. On l'écrit depuis ce temps avec l'alphabet cyrillique.

Le système d'écriture du français (son orthographe) parmi ceux d'autres langues

Pour comprendre où se situe le système d'écriture du français par rapport à ceux d'autres langues du monde, voyons d'abord quelles sortes de systèmes d'écriture ont été inventés depuis que l'être humain écrit, c'est-à-dire depuis 5000 ans. Grosso modo, les humains ont inventé deux sortes d'outils pour écrire, deux systèmes qui reposent sur des bases différentes[2]. En premier lieu, on trouve les écritures morphographiques (ou idéographiques, ou encore, logographiques), dans lesquelles chaque symbole représente un morphème, c'est-à-dire une unité de sens, une idée. Connaissez-vous quelques exemples de systèmes d'écriture de cette sorte? Il y a, notamment, l'écriture chinoise, les hiéroglyphes des anciens Égyptiens et l'écriture des anciens Mayas.

En deuxième lieu viennent les écritures phonographiques, où chaque symbole représente un phonème, autrement dit une unité de son. Avez-vous en tête quelques exemples de tels systèmes d'écriture? Pensons aux trois alphabets qui ont été nommés jusqu'à maintenant dans cet article : les alphabets arabe, cyrillique et latin. Autrement dit, les alphabets ont été inventés pour transcrire des sons. Pour écrire au

son. Oui, oui!

Le système d'écriture du français a été conçu à partir de l'alphabet latin. Son évolution officielle commence en 1635 avec la création de l'Académie française. Le critère d'évolution qui a façonné son apparence au fil des années est un compromis continu entre la vision des étymologistes, qui désirent sauvegarder les lettres historiques, et celle des phonologistes, qui souhaitent que les sons de la langue en déterminent l'écriture. En comparaison, à la Real Academia Española, qui régit officiellement la langue espagnole depuis 1713, le critère d'évolution de l'orthographe a toujours été basé sur l'évolution des sons de la langue, et ce, non seulement à travers les siècles, mais aussi en tenant compte de la diversité linguistique dans le monde hispanique. Oui, on peut le dire : les locuteurs de l'espagnol sont chanceux!

Durant le Siècle des lumières (les années 1700) jusqu'à la Révolution française (1789), la vague progressiste qui secoue la société a aussi des répercussions dans le domaine de l'orthographe : plusieurs changements proposés dans les éditions de 1740 et 1798 du dictionnaire de l'Académie française vont dans le même sens que ceux de la Real Academia Española, c'est-à-dire que la priorité est donnée à la transcription des sons. Cependant, à la Restauration (1814 - 1830), alors que le conservatisme ressurgit en politique et dans la société, l'orthographe aussi revient à la tradition dans l'édition de 1835 du dictionnaire de l'Académie : c'est un retour aux lettres étymologiques éliminées durant le siècle précédent. Malheureusement, pendant ces années de l'histoire de notre langue, on constate même l'ajout de... fausses lettres étymologiques! Citons en exemple le nom *poids*, qui s'est vu offrir en cadeau un beau *d* parce qu'on l'a rattaché, à tort, au latin *pondus*, alors qu'il vient du latin *pensum*, sans *d*.

Les points faibles de l'orthographe française, et un point fort (malgré tout!)

À cause des traces laissées (vraies ou fausses!) par l'histoire dans notre orthographe, l'apprentissage de l'écriture du français est un vrai casse-tête pour un peu tout le monde, mais surtout pour les enfants, les immigrants non francophones, les adultes en processus d'alphabétisation, les personnes dyslexiques. La source principale des problèmes, vous le savez, est le fait que plusieurs graphies transcrivent un même son

(par exemple, les graphies *o*, *au*, *eau*, *ot*, *os*, etc., pour le son /o/) et que plusieurs sons sont transcrits par la même graphie (par exemple, les sons /z/ et /s/ transcrits par la graphie *s*).

Une parenthèse : en anglais, c'est pire! Deux systèmes se sont superposés durant l'histoire : les sons et graphies du fonds germanique, puis les sons et graphies des emprunts massifs faits au français durant le Moyen-Âge, le français ayant été la langue de la cour, de l'administration et des élites de l'Angleterre à partir de 1066 et pendant plusieurs siècles. La non-correspondance entre les sons et les graphies est donc double par rapport à celle du français.

Néanmoins, il faut reconnaître un point fort des systèmes d'écriture du français ou de l'anglais : c'est la fonction distinctive des graphies multiples pour le même son, comme dans l'écriture logographique ou idéographique. Si vous lisez *Monte le ton!* et *Monte le thon!*, dans la deuxième phrase, vous voyez tout de suite le poisson apparaître! C'est la lisibilité (c'est-à-dire la facilité de lecture) qui est avantagée par l'orthographe actuelle.

D'ailleurs, une réforme de l'orthographe était à l'étude pour l'anglais durant les années 1980 et, dans cette réforme, il était proposé que les mots dont la graphie ne correspond pas aux sons soient rectifiés, SAUF justement les mots dont la graphie est distinctive^[3].

L'état actuel de l'orthographe du français (la « nouvelle » orthographe)

Nous avons parfois l'impression que l'orthographe est immuable, qu'elle a toujours été telle que nous la connaissons. La lecture de versions actualisées d'œuvres anciennes renforce sans doute cette perception. Les rééditions des textes classiques suivent habituellement l'orthographe en vigueur lors de leur publication et non pas celle de l'édition originale. Voyons un exemple de l'évolution de l'orthographe du français.

Jean de la Fontaine, premier recueil en **1668**

Le Corbeau & le Renard.

Mai?tre Corbeau ?ur un arbre perché,
Tenoit en ?on bec un fromage.
Mai?tre Renard par l'odeur alleché
Luy tint à peu près ce langage :
Et bon jour, Mon?ieur du Corbeau.
Que vous e?tes joly! que vous me ?emblez beau!
[...]

Publication de **1815**

Le Corbeau et le Renard.

Maître Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maître Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
« Hé! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!
[...]

De nos jours, une nouvelle publication de cette fable de la Fontaine commencerait ainsi :

Le Corbeau et le Renard

Maitre Corbeau, sur un arbre perché,
Tenait en son bec un fromage.
Maitre Renard, par l'odeur alléché,
Lui tint à peu près ce langage :
« Hé! bonjour, Monsieur du Corbeau.
Que vous êtes joli! Que vous me semblez beau!
[...]

En effet, depuis 1990, l'accent circonflexe de *maitre* n'est plus nécessaire. Il s'agit, pour cet extrait d'œuvre, du seul changement depuis la publication de 1815.

L'orthographe a donc été relativement stable depuis 200 ans, surtout si on compare cette évolution à celle qui s'est opérée durant les 150 années antérieures (1668 à

1815).

En guise de rappel des changements orthographiques depuis 1990, voici une série d'exemples (tableau 2). Les graphies en couleur de la colonne de droite sont nouvelles... depuis 25 ans!

Tableau 2

Exemples de rectifications orthographiques de 1990

Avant	Depuis 1990, on écrit aussi
<i>vingt et un</i>	<i>vingt-et-un</i>
<i>deux cent trente-six</i>	<i>deux-cent-trente-six</i>
<i>trois millions six cent mille vingt-huit</i>	<i>trois-millions-six-cent-mille-vingt-huit</i>
<i>un ravioli, des ravioli</i>	<i>un ravioli, des raviolis</i>
<i>un sandwich, des sandwiches</i>	<i>un sandwich, des sandwiches</i>
<i>un Inuk, des Inuit</i>	<i>un Inuit, des Inuits</i>
<i>un maximum, des maxima</i>	<i>un maximum, des maximums</i>
<i>un compte-gouttes, des compte-gouttes</i>	<i>un compte-goutte, des compte-gouttes</i>
<i>un après-midi, des après-midi</i>	<i>un après-midi, des après-midis</i>
<i>un sans-abri, des sans-abri</i>	<i>un sans-abri, des sans-abris</i>
<i>un cure-dent, des cure-dent</i>	<i>un cure-dent, des cure-dents</i>
<i>un avènement, un événement</i>	<i>un avènement, un évènement</i>
<i>un règlement, réglementaire</i>	<i>un règlement, règlementaire</i>
<i>je cède, je céderai</i>	<i>je cède, je céderai</i>
<i>ils règlent, ils régleraient</i>	<i>ils règlent, ils régleraient</i>
<i>un revolver</i>	<i>un révolver</i>
<i>de la tequila</i>	<i>de la téquila</i>
<i>une pizzeria</i>	<i>une pizzeria</i>
<i>un cameraman</i>	<i>un caméraman</i>
<i>une ruche, une bûche</i>	<i>une ruche, une buche</i>
<i>entraîner, nous entraînons</i>	<i>entraîner, nous entraînons</i>
<i>je connais, connaître, il connaît</i>	<i>je connais, connaître, il connaît</i>
<i>de la moutarde, un coût</i>	<i>de la moutarde, un cout</i>
<i>aiguë, ambiguë, ambiguïté</i>	<i>aîgüe, ambigüe, ambigüité</i>
<i>arguer</i>	<i>argüer</i>
<i>gageure</i>	<i>gagüe</i>
<i>à contre-courant, entre-temps, extra-terrestre</i>	<i>à contrecourant, entretemps, extraterrestre</i>
<i>agro-alimentaire, mini-jupe</i>	<i>agroalimentaire, minijupe</i>
<i>tic tac ou tic-tac, tam-tam</i>	<i>tictac, tamtam</i>
<i>week end, hot dog</i>	<i>weekend, hot dog</i>
<i>je gèle, j'amoncelle, amoncellement</i>	<i>je gèle, j'amoncèle, amoncèlement</i>
<i>j'achète, j'époussette</i>	<i>j'achète, j'époussète</i>
<i>Nous les avons fait dormir.</i>	<i>Nous les avons fait dormir.</i>
<i>Nous les avons laissés dormir.</i>	<i>Nous les avons laissé dormir.</i>
Quelques anomalies sont supprimées : <i>assoir</i> (comme <i>voir</i>), <i>douçâtre</i> (ça plus régulier que <i>ceâ</i>), <i>levreau</i> (comme <i>agneau, renardeau...</i>), <i>relai</i> (comme <i>balai, essai...</i>), <i>quincailler, féérique, ognon, exéma, iglou, acupuncture, fiord, nénufar...</i>	

Pour tout savoir sur la plus récente orthographe en vigueur, visitez le site web du Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF), à www.gqmnf.org.

Les améliorations souhaitées

Je vous invite à réaliser une deuxième expérience. Proposez un changement que vous aimeriez voir dans l'orthographe du français (et non dans la langue). Écrivez votre nouvelle règle, puis dressez une liste d'exemples et de contrexemples.

Après avoir effectué l'exercice de réflexion proposé, répondez aux questions suivantes : Sur quel élément de l'orthographe du français porte votre nouvelle règle? Touche-t-elle, par exemple, à l'accord du participe passé, aux consonnes doubles, au x du pluriel, aux lettres grecques ou aux adjectifs de couleur? Si oui, sachez que vos souhaits rejoignent ceux de la plupart des personnes interrogées à cet effet!

Pour plus d'information sur les études actuelles en vue de proposer de nouvelles améliorations de l'orthographe française, visitez le site web du groupe panfrancophone Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui (ÉROFA), à <http://erofa.free.fr>. Ce groupe énonce sa mission de la façon suivante :

« Pour la défense des grandes régularités qui constituent l'ossature de l'orthographe française, ce qui se traduit par l'extension de leur champ d'application et la réduction du nombre d'exceptions. »

Au sujet d'une réforme de l'accord du participe passé, fort probable dans un avenir plus ou moins lointain à mon avis, je vous invite à consulter le site web www.reformeduparticipepasse.com et à participer au sondage d'opinion. Ce site a été mis en ligne par le Conseil international de la langue française (CILF), le groupe Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui (ÉROFA), Marc Wilmet (linguiste belge) et Claude Gruaz (linguiste français).



Articles sur les rectifications orthographiques parus dans *Correspondance* 1998

Dans un numéro consacré à l'orthographe (vol. 4, n^o 1), **François Lizotte** brosse un « [Historique de l'orthographe française](#) » et **Marie-Éva de Villers** s'interroge : « [La réforme de l'orthographe est-elle restée lettre morte?](#) ». Tandis que le premier juge irréversible la complexité orthographique de la langue française, la seconde recommande que soit « [orientée] quelque peu la graphie des nouveaux mots en visant une logique accrue ».

2004-2005

À la suite d'un avis de l'OQLF indiquant que ni les graphies traditionnelles ni les nouvelles graphies proposées ne doivent être considérées comme fautives, **Chantal Contant** publie deux articles pour mieux faire connaître l'orthographe rectifiée « [Connaitre la nouvelle orthographe](#) » et « [Maitriser la nouvelle orthographe](#) » (vol. 10, n^{os} 2 et 3).

Julie Roberge, alors responsable de *Correspondance*, édite un [numéro](#) entièrement rédigé en nouvelle orthographe (vol. 10, n^o 3). Dans cette édition paraît « [L'orthographe rectifiée et la responsabilité des enseignants de français](#) », d'**Érick Falardeau**, soutenant qu'il incombe à tous les enseignants de français de se familiariser avec les nouvelles graphies.

2009-2010

Chantal Contant offre un dossier (vol. 15, n^{os} [1](#), [2](#), [3](#) et [4](#)), où elle dresse le « portrait orthographique » de quelques dictionnaires usuels et correcticiels, fait le point sur les positions de plusieurs ministères de l'Éducation à l'égard de l'orthographe rectifiée et propose des outils utiles pour qui souhaite adopter les nouvelles graphies dans ses écrits professionnels ou personnels.

2013

Monique Lebrun, membre du groupe Rectifications orthographiques, offre un éclairage inédit sur la réforme de l'orthographe au Québec : « [Faut-il réformer l'orthographe? Des enseignants et futurs enseignants répondent](#) ».

- 1 M. MALHERBE, *Les langages de l'humanité. Une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Paris, Éditions Robert Laffont, S. A., 1995, p. 142. [\[Retour\]](#)
- 2 Pour plus de nuances, voir G. SAMPSON, *Writing Systems. A linguistic introduction*, Stanford, Californie, Stanford University Press, 1985, p. 32. [\[Retour\]](#)
- 3 G. SAMPSON, *op. cit.*, p. 194-213. [\[Retour\]](#)



Annie Desnoyers

Conseillère linguistique au Centre de
communication écrite de l'Université de Montréal